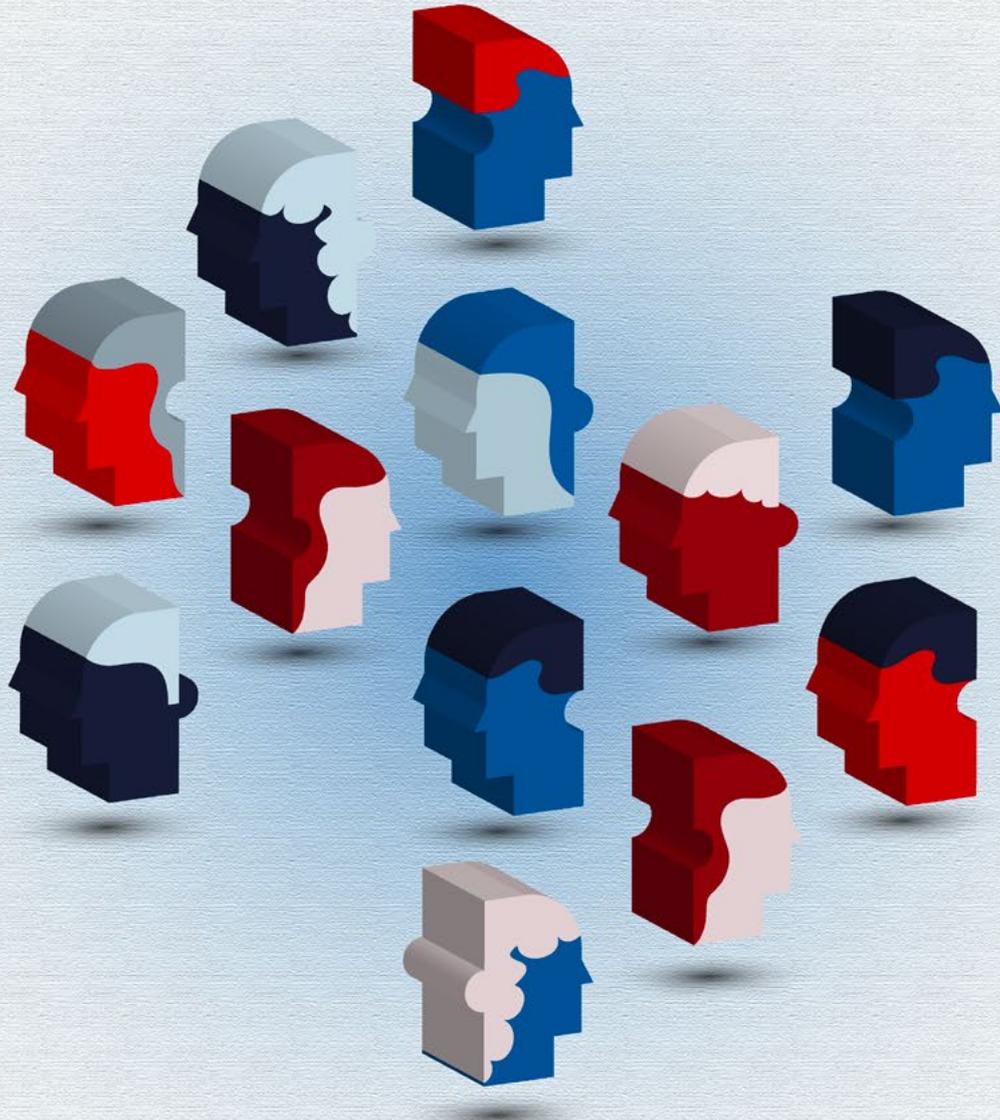




Institut International pour
La Justice et l'Etat de Droit



RAPPORT ANNUEL
2024
10 ANS D'IMPACT

11
ANS

10,000+
ALUMNI

50+
SUBVENTIONS

240+
FORMATIONS
ET ATELIERS

130+
PAYS
PARTICIPANTS

Notre mission consiste à intensifier et renforcer les compétences des professionnels de la justice pénale et des autres acteurs de ce domaine pour faire face à la menace terroriste et à la criminalité transnationale, dans le respect des exigences de l'État de droit, ainsi que promouvoir la coopération et l'échange d'informations à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Notre vision est d'être une organisation multinationale reconnue à l'échelle internationale, axée sur le renforcement des capacités des praticiens de la justice pour lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale, dans le respect des droits de l'homme et de l'État de droit. L'IJ conçoit et propose des formations sur mesure et des programmes de renforcement des capacités, ainsi que des activités qui aident les gouvernements et les praticiens à aborder de manière pratique, efficace et collaborative le caractère évolutif des menaces transnationales contemporaines.

Depuis sa création en 2014, l'IJ a formé plus de 10 000 praticiens de la justice pénale par le biais de ses ateliers interactifs de renforcement des capacités, à Malte et dans d'autres pays, dont l'objectif est d'améliorer les compétences des juges, des procureurs, de la police, des gardiens de prisons et d'autres professionnels de la justice pénale. Le but est de lutter contre le terrorisme et les activités criminelles transnationales dans le respect de l'État de droit. L'IJ conçoit ses programmes en fonction des besoins des régions pour lesquelles il travaille.

Celles-ci comprennent l'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est, le Moyen-Orient, certaines régions des Balkans, et l'Asie centrale, l'Asie du Sud et du Sud-Est.

L'extension continue de l'IJ mettra notamment l'accent sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des bonnes pratiques internationales, ainsi que sur l'élaboration de nouvelles stratégies et techniques pour répondre correctement aux formes contemporaines et à la nature évolutive du terrorisme mondial.



Table des matières

Message du Secrétaire exécutif	4		
L'IJ en bref	6		
Direction	6		
Unité académique	6		
Unité administrative et des relations publiques	6		
Unité programmatique	6		
Conseillers détachés	7		
Conseil d'administration	7		
Conseil consultatif	7		
L'IJ et le GCTF	9		
Faire avancer la mission du GCTF	9		
Institutions créées sous l'impulsion du GCTF	9		
Renforcement de l'impact	9		
Mémorandum d'accord établi avec les partenaires	11		
Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme	11		
Institut koweïtien d'études judiciaires et juridiques (KIJLS)	11		
Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)	11		
L'Institut Supérieur de la Magistrature (ISM), Maroc	11		
Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (AIMC)	11		
Unité académique	12		
À propos des programmes académiques relatifs au contre-terrorisme (CTAC) :	13		
CTAC et événements en 2024 :	15		
Programme académique relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme à l'intention des praticiens d'Asie du Sud et du Sud-Est (deuxième édition)	15		
Programme académique francophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme (cinquième édition)	16		
Programme académique francophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme (sixième édition)	17		
Programme académique relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme (édition spéciale pour l'Ouganda)	18		
Programme académique relatif au contre-terrorisme financier (première édition)	19		
Programme académique francophone relatif au contre-terrorisme à l'intention des juges de première instance en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest (deuxième édition)	20		
		Programme académique anglophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest (troisième édition)	21
		Programme académique francophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest (septième édition)	22
		Unité programmatique	24
		Les preuves recueillies sur les champs de bataille	26
		Poursuites, réhabilitation et réintégration des combattants étrangers et des membres de leur famille	28
		Lutte contre le financement du terrorisme	30
		Technologies émergentes	34
		Coopération judiciaire internationale	36
		Initiative sur l'extrémisme violent à motivation raciale ou ethnique	38
		Violences sexuelles dans le contexte du terrorisme	40
		Partage d'informations	42
		CT PHARE	44
		Composantes de la CT PHARE	44
		Groupes cibles et bénéficiaires de la CT PHARE	45
		Coordination et collaboration avec les efforts existants	46
		Événements et activités de la CT PHARE en 2024	50
		Surveillance et évaluation	54
		Communication et développement	58
		Alumni	60
		L'IJ et Malte	63
		The IJ Team	64
		Conseil d'administration	66
		Advisory Board	67
		Subventions et détachements depuis 2014	68
		Partners	68
		Promoteurs du Prix George Vella	68
		Les partenaires de La Valette	68

Message du Secrétaire exécutif



Ce rapport annuel 2024 est mon troisième en tant que Secrétaire exécutif de l'Institut International pour la Justice et l'État de Droit (IJ). J'ai été extrêmement honoré d'avoir été choisi pour cette fonction par le Conseil d'administration en novembre 2022.

Depuis lors, j'ai eu l'immense privilège de travailler aux côtés d'une équipe dévouée et diversifiée, unie par un engagement commun en faveur de l'optimisation du fonctionnement de la justice et de la sécurité par le biais d'approches pratiques, collaboratives et basées sur l'État de droit, pour lutter contre le terrorisme et les crimes transnationaux qui y sont liés.

En 2024, l'IJ a renforcé son engagement à garantir que chaque activité exerce un impact mesurable et concret dans le monde réel. Notre objectif n'a pas uniquement été d'élargir la portée de nos programmes, mais aussi de comprendre comment ils façonnent le changement sur le terrain. Au Bénin, par exemple, l'un des alumni IJ de notre nouveau Programme académique sur le contre-terrorisme financier (FIN CTAC) a lancé une initiative nationale pour lutter contre le financement du terrorisme, en partenariat avec la commission nationale du pays et avec le soutien de fondations internationales. Cette initiative est désormais mise en place dans des zones à risque élevé dans tout le Bénin. Il s'agit d'un exemple éloquent de la manière avec laquelle une formation ciblée, centrée sur les praticiens, peut être étendue pour avoir un impact au niveau des politiques nationales.

Cet exemple, parmi de nombreux autres, met en lumière une réalité importante : les atouts des programmes IJ ne se limitent pas aux pays où les activités ont lieu. En aidant les institutions locales à enquêter, à engager des poursuites et à juger les affaires complexes de manière efficace et équitable, nous renforçons la capacité de première ligne, réduisant ainsi le besoin d'intervention extérieure, améliorant la coopération internationale et contribuant à atténuer les risques qui traversent souvent les frontières. De cette manière, notre travail aide non seulement les pays partenaires, mais ceux qui soutiennent et investissent dans notre mission se sentent également plus en sécurité.

L'année dernière a été particulièrement marquante, car l'IJ a fêté son dixième anniversaire. Nous avons mis en œuvre 44 activités sur mesure, à savoir une augmentation de 57 % par rapport à 2023, comprenant 31 programmes ciblés et 13 programmes avec un format plus long. Environ 1200 praticiens y ont participé, ce qui représente une hausse de 33 % de personnes formées à titre individuel, et nous avons donné plus de 4500 jours de formation à l'échelle internationale, une augmentation de 36 % par rapport à l'année



précédente. Ces efforts mettent en exergue la demande grandissante pour un soutien orienté sur les praticiens, qui aide les institutions judiciaires locales à répondre efficacement et durablement aux menaces en constante évolution, permettant ainsi d'endiguer les difficultés avant qu'elles ne traversent les frontières.

Notre dixième anniversaire à Malte, en 2024, a permis de rassembler un fantastique groupe d' alumni et de partenaires et il s'agissait d'une occasion rêvée de faire le point sur le chemin parcouru. L'IJ compte dorénavant plus de 10 000 alumni, des professionnels de la justice pénale qui mènent le combat pour faire respecter l'État de droit dans leurs juridictions nationales. Nous leur sommes extrêmement reconnaissants pour leur courage, leur dévouement et leur professionnalisme. Leur travail est essentiel pour mener à bien la mission de l'IJ, et c'est avec un profond respect que toute l'équipe de l'IJ les soutient en vue de renforcer les systèmes judiciaires pour les rendre résilients, responsables et efficaces.

J'aimerais également exprimer ma sincère gratitude au Conseil d'administration, aux membres du Conseil consultatif, aux partenaires et aux donateurs pour leur

soutien indéfectible. Votre investissement dans l'IJ permet d'atteindre des objectifs concrets, en aidant les partenaires locaux compétents de manière rentable, en réduisant la propagation du terrorisme et en favorisant un environnement stable, propice à la prospérité et à la sécurité.

À l'avenir, notre objectif est de continuer à cibler nos efforts sur les impacts pratiques et la durabilité de notre travail. Grâce à votre soutien continu, l'IJ dispose de toutes les armes nécessaires pour relever les défis de demain avec le même engagement que celui qui nous a caractérisés au cours de la première décennie

M. Steven Hill
Secrétaire exécutif

L'Institut International pour la Justice et l'État de Droit

L'IJ en bref

Lors de la réunion ministérielle plénière du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) qui s'était tenue en juin 2012, ses membres ont appelé à la création de l'Institut international pour la justice et l'État de droit (IJ), destiné à être une plate-forme stratégique de formation innovante et durable chargée de favoriser la mise en œuvre des bonnes pratiques du GCTF relatives à la lutte antiterroriste et à la promotion de l'État de droit. Le G8 a accueilli favorablement la proposition de création de l'IJ lors de son Sommet de juin 2013. De nombreux gouvernements et organisations internationales, régionales et non gouvernementales ont ensuite travaillé de concert pour développer le mandat et la structure de l'Institut. L'IJ a été officiellement inauguré en juin 2014.

En 2024, l'IJ a eu la joie de fêter son dixième anniversaire en tant qu'institut international consacré au renforcement du système judiciaire et de l'État de droit dans la lutte contre le terrorisme. Au cours de la dernière décennie, l'IJ a formé et mobilisé des milliers de praticiens de la justice pénale à travers le monde, favorisant l'émergence d'une communauté internationale unique, engagée pour défendre les droits et apporter une réponse efficace face au terrorisme. Cette année de référence a permis de revenir sur le parcours de l'Institut, sur les partenariats qui ont façonné sa mission, et sur l'engagement commun en faveur de systèmes judiciaires plus solides et plus résilients. Alors que l'IJ entame sa deuxième décennie, il reste profondément engagé en faveur de l'innovation, de l'inclusivité et de l'impact, par le biais d'une approche concrète, efficace et coordonnée.

Direction

L'IJ est dirigé par le Secrétaire exécutif Steven Hill, assisté d'une équipe de directeurs détachés et sous contrat et d'un personnel international venant de plus de dix-sept pays.



Unité académique

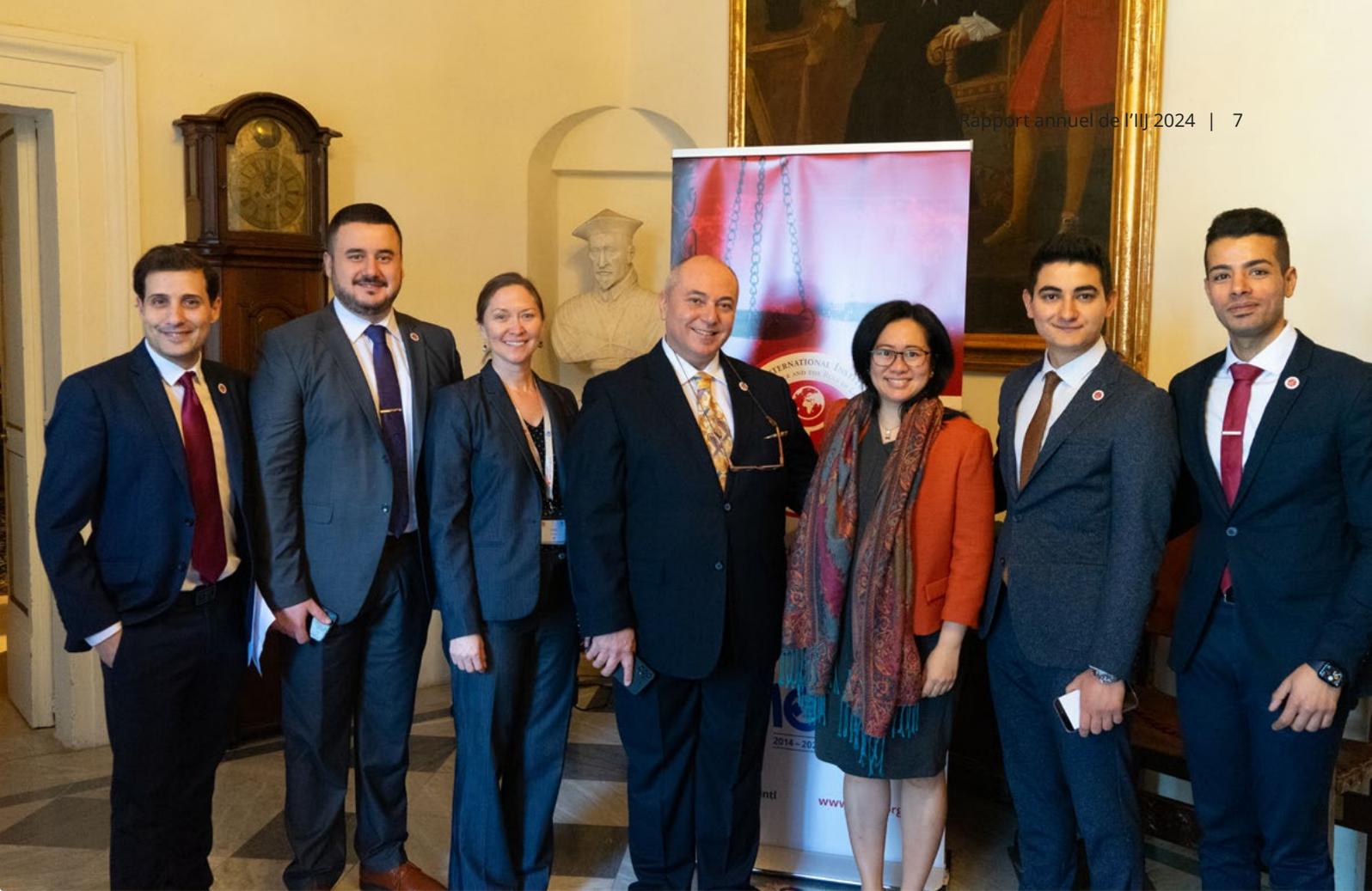
L'Unité académique dirigée par Naoufel Gaied propose le programme académique sur le contre-terrorisme (CTAC), un programme en ligne innovant (eCTAC), et un ambitieux programme de recherche.

Unité administrative et des relations publiques

L'Unité d'administration et de relations publiques apporte un soutien essentiel à la mission de renforcement des capacités de l'IJ en fournissant des services dans le domaine de la comptabilité, de l'administration, des ressources humaines, des achats, des communications et des relations publiques, de la gestion des collectes de fonds et des subventions, par le biais notamment de la surveillance et de l'évaluation. L'Unité est dirigée par Reinhard Uhrig.

Unité programmatique

L'Unité programmatique dirigée par Gail Malone conçoit et organise des ateliers de renforcement des capacités et des échanges professionnels, tout en élaborant des documents d'orientation destinés aux praticiens de la justice pénale en matière de lutte contre le terrorisme. Ceux-ci sont conçus sur mesure pour les contextes nationaux et régionaux en Afrique, au Moyen-Orient, dans la région Asie-Pacifique et au-delà. Ce travail soutient la mise en œuvre des bonnes pratiques et recommandations pertinentes du GCTF, de la stratégie de lutte contre le terrorisme des Nations unies, des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que d'autres dispositifs régionaux et internationaux qui appuient les efforts coordonnés et durables de lutte contre le terrorisme.



CT PHARE

Les conclusions du Conseil de l'action extérieure de l'UE sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de juin 2020 ont souligné la nécessité de renforcer à l'échelle mondiale la chaîne de la justice pénale qui défend les droits de l'homme. Elles reconnaissent notamment le rôle essentiel du GCTF et de l'IJ dans cet effort. Afin d'appuyer ces conclusions, l'IJ a lancé le projet CT PHARE fin 2022. Financé par le Service des instruments de politique étrangère (FPI) de l'UE, ce projet vise à garantir que les politiques de lutte contre le terrorisme des États, leur législation et leurs stratégies judiciaires, ainsi que les pratiques quotidiennes d'enquête et de poursuites, respectent les normes internationales reconnues en matière de droits de l'homme. Le service est dirigé par Paul Madden.

Conseillers détachés

L'IJ dispose de trois conseillers principaux détachés dans son personnel. La juge et conseillère judiciaire principale Lulua Al Ghanim, juge et procureure détachée par l'État du Koweït, le conseiller principal en matière d'enquêtes John Hughes, spécialiste des forces de l'ordre détaché par le Royaume-Uni, et le juge et conseiller juridique principal Kaan Furkan Gülsoy, détaché par le gouvernement turc.

Conseil d'administration

L'IJ est guidé dans sa mission par un Conseil d'administration international, représentant 13 gouvernements et l'Union européenne.

Conseil consultatif

Le Conseil consultatif de l'IJ regroupe des experts prestigieux spécialisés dans leur domaine, des praticiens expérimentés et des dirigeants d'organisations partenaires et de réseaux universitaires qui fournissent de précieux conseils stratégiques.

Tous les programmes élaborés par l'IJ poursuivent le même objectif fondamental, celui de faire progresser le cadre légal au sein duquel les praticiens de la justice pénale rendent la justice dans des procédures de terrorisme ou connexes à de telles procédures, en y intégrant les principes relatifs aux droits de l'homme, à la justice et à l'État de droit





L'IJ et le GCTF

L'IJ joue un rôle de premier plan pour la mise en œuvre des bonnes pratiques et des mémorandums du GCTF (www.thegctf.org). Il s'agit de la seule organisation spécifiquement créée pour contribuer à l'application pratique de ces bonnes pratiques chez les praticiens dans le domaine de la justice pénale. L'IJ travaille en étroite collaboration avec les coprésidents des groupes de travail en vue d'élaborer les principaux documents-cadres du GCTF, tels le Mémorandum de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et les Bonnes pratiques de Rabat/Washington du GCTF dont l'objectif est de lutter contre le terrorisme d'origine nationale.

L'IJ propose des programmes sur mesure, afin d'aider les entités nationales, régionales et sectorielles à mettre en œuvre les bonnes pratiques du GCTF. Ces pratiques sont intégrées dans toutes les activités académiques programmatiques de l'IJ, ce qui garantit leur application pour les défis du monde réel auxquels sont confrontés les professionnels de la justice pénale.

Faire avancer la mission du GCTF

L'IJ travaille en étroite collaboration avec le GCTF, ses coprésidents, ses groupes de travail, ses membres et les institutions qui s'en prévalent, en vue de renforcer la coordination et l'avancement de la mission du GCTF. En stimulant la collaboration, l'IJ permet d'aligner les priorités thématiques et géographiques, tout en intégrant les enseignements tirés dans les futures initiatives. En tant que partenaire de mise en œuvre pour le Groupe de travail sur la justice pénale et l'État de droit (CJ RoL WG), coprésidé par l'Italie et le Nigeria, l'IJ organise des réunions d'experts, réalise des enquêtes et élabore des outils de politique.

Institutions créées sous l'impulsion du GCTF

L'IJ travaille en étroite collaboration avec ses institutions sœurs créées sous l'impulsion du GCTF, comprenant notamment le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (www.gcerf.org), et Hedayah (www.hedayah.com), avec qui l'IJ a travaillé sur de nombreux projets de grande ampleur.

Renforcement de l'impact

L'IJ a pour objectif de répondre aux menaces pour la paix et la sécurité internationale, qui ne cessent de grandir, notamment par le biais de programmes ciblés sur l'impact. Conformément à sa vision, l'IJ joue un rôle essentiel en tant que partenaire de mise en œuvre des efforts de lutte contre le terrorisme au travers d'une approche multilatérale et multiacteurs, soutenue par le biais d'axes thématiques ou géographiques clairement définis. En tant qu'institution créée sous l'impulsion du GCTF, qui alimente le dialogue durable entre les praticiens, les acteurs gouvernementaux et la société civile pour les enquêtes et les poursuites approfondies en matière de droits de l'homme et d'État de droit, l'IJ soutient les priorités du GCTF et les objectifs établis dans ses documents-cadres.

L'IJ aide les praticiens de la justice en les formant et en proposant des programmes de renforcement des capacités, qui leur permettent d'augmenter leurs compétences, de promouvoir la coopération internationale et de renforcer l'intégrité judiciaire. En équipant des professionnels avec les méthodologies et outils adéquats, l'IJ aide à maintenir l'État de droit, à protéger les droits de l'homme et à créer une communauté judiciaire plus efficace et soudée à l'échelle internationale.

Nous avons une occasion unique de réfléchir à l'impact de l'année dernière en vue de fixer des objectifs clairs pour l'avenir et de garantir que notre coopération judiciaire reste dynamique et réactive aux besoins de notre communauté de praticiens et de partenaires.



Mémoire d'accord établi avec les partenaires

Les Nations Unies sont un partenaire essentiel, et l'IJ soutient intégralement la mise en œuvre de la Stratégie mondiale contre le terrorisme des Nations unies et des résolutions associées de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies. L'IJ collabore également avec plusieurs organes des Nations Unies, notamment le Bureau des Nations Unies contre le terrorisme (ONUCT), la Direction exécutive de la lutte contre le terrorisme (DECT), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH).



Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme

L'IJ et l'ONUCT ont signé un Mémoire d'accord en septembre 2020, qui a été renouvelé en juillet 2023, qui formalise un partenariat solide et une vision commune.



Institut koweïtien d'études judiciaires et juridiques (KIJS)

Ce Mémoire d'accord vise à établir un cadre stratégique pour la coopération entre les deux institutions, et à renforcer les collaborations afin de soutenir les efforts des praticiens de la justice pénale et de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent au sein d'un État de droit et d'un contexte de droits de l'homme. En octobre 2023, l'IJ et le KIJS ont organisé leur premier atelier conjoint au Koweït, axé sur le cadre de collecte de preuves liées à la criminalité et de suivi des flux financiers.



Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA)

Depuis 2021, le GIABA est un promoteur incontournable des initiatives de LFT de l'IJ en Afrique de l'Ouest. Ce partenariat représente une étape cruciale vers un renforcement des efforts pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans la région CEDEAO.

المعهد العالي للقضاء
The Arab Higher Council for the Judiciary



L'Institut Supérieur de la Magistrature (ISM), Maroc

Ce partenariat met l'accent sur les efforts collaboratifs visant à renforcer les compétences des magistrats et à promouvoir la coopération en matière de formation judiciaire, en partageant les meilleures pratiques et en mettant en œuvre des stratégies éducatives innovantes. Par le biais de cette initiative, l'IJ et l'ISM font des progrès essentiels pour autonomiser les professionnels de la justice et promouvoir l'État de droit dans la région.

مجلس وزراء الداخلية العرب
The Arab Interior Ministers Council



Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (AIMC)

L'AIMC est un collaborateur essentiel pour l'avancement des initiatives de l'IJ. Cet accord formel jette les bases d'une hausse des efforts coopératifs pour lutter contre le terrorisme au sein des régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Il réaffirme l'engagement de l'IJ en faveur de la mise en œuvre de solutions pratiques et durables qui contribuent au renforcement de la sécurité internationale.

Unité académique

315

PRATICIENS FORMÉS
AU SEIN DE L'UNITÉ
ACADÉMIQUE

2730

JOURS DE
FORMATION AU
TOTAL EN 2024

13

NOMBRE TOTAL
DE PROGRAMMES

L'Unité académique (UA) propose des programmes approfondis sur le long terme aux praticiens de la justice pénale impliqués dans des opérations de contre-terrorisme. Les programmes de l'UA se concentrent sur les compétences pratiques de base et permettent aux participants de travailler en étroite collaboration avec des homologues d'autres États, ce qui renforce les réseaux professionnels et la coopération à l'échelle régionale et internationale.

L'UA fonctionne comme un « centre d'excellence » pour le développement et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'enquêtes et de poursuites liées au contre-terrorisme, et s'appuie sur une expertise interne approfondie grâce aux enseignants résidents et conseillers principaux de l'IJ, à son Conseil consultatif ainsi qu'au réseau élargi de l'IJ. Les programmes de l'UA sont adaptés aux besoins des pays partenaires de l'IJ et utilisent des approches pédagogiques innovantes, notamment l'« apprentissage inversé », qui combine l'étude autonome de contenus en ligne avec des séances de tutorat en ligne et en présentiel consacrées à des exercices pratiques et à des discussions interactives pour approfondir l'apprentissage.

Lancé en 2020, le Programme académique sur le contre-terrorisme (CTAC) continue de fournir aux praticiens une formation unique et innovante qui repose sur des compétences liées au contre-terrorisme. Le CTAC applique un modèle d'apprentissage hybride, qui commence par la partie en ligne (eCTAC), en vue de renforcer les compétences des praticiens dans la gestion des cas proactifs et fondés sur le renseignement. Les participants qui réussissent le programme eCTAC prennent part à une formation intensive en présentiel, axée sur la réaction en cas

d'attaque terroriste. Les parties en ligne et en présentiel comprennent toutes les deux un apprentissage entre pairs, des simulations de cas et des discussions engagées afin d'optimiser les bénéfices des participants au programme. Les supports sont adaptés aux contextes sécuritaires régionaux et aux traditions juridiques, tout en accordant la priorité à l'importance de l'État de droit et au respect des normes en matière de droits de l'homme.

L'un des principaux objectifs des activités et des programmes de l'UA est de renforcer les opportunités de mise en réseau et d'assistance mutuelle. Le nombre de participants est strictement limité afin de favoriser la collaboration, et ceux qui terminent le programme avec succès rejoignent un réseau d'alumni actif et solidaire.

En 2024, l'UA a lancé une nouvelle version spécialisée du programme CTAC qui met l'accent sur les enquêtes et poursuites en matière de financement du terrorisme.

L'IJ propose dorénavant trois versions spécialisées du programme CTAC. Chaque programme est adapté aux différents systèmes juridiques et conçu sur mesure pour répondre aux besoins des praticiens d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie du Sud et du Sud-Est. Les formations sont données en arabe, anglais ou français.



À propos des programmes académiques relatifs au contre-terrorisme (CTAC) :

Programme académique relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme (IP CTAC) :

- Lancé en 2020
- Il met l'accent sur le renforcement des capacités des procureurs, des juges d'instruction et des enquêteurs pour la conduite d'enquêtes et de poursuites à la fois proactives et réactives.

Programme académique relatif au contre-terrorisme à l'intention des juges de première instance (TJ CTAC) :

- Lancé en 2023
- Il est conçu pour améliorer les compétences de gestion et de jugement des juges dans les affaires liées au terrorisme.

- Il met l'accent sur les besoins particuliers et les rôles des juges de première instance dans les procès liés au contre-terrorisme.

Programme académique relatif au contre-terrorisme financier (FIN CTAC) :

- Lancé en 2024
- Il permet un examen approfondi des questions spécialisées liées à la lutte contre le financement du terrorisme, y compris les méthodes de paiement émergentes, la saisie et la confiscation, les cryptomonnaies, les sanctions financières ciblées et la collaboration avec le secteur privé.



« Le CTAC a été vivement recommandé par nos collègues du premier groupe et je vais maintenant en faire de même. Je m'attaquerai à toutes les lacunes qui existent dans notre système juridique et chercherai des solutions d'amélioration. C'est peut-être la fin du programme, mais nous resterons impliqués à travers le réseau des alumni. Le procureur général des Maldives s'engage à rendre la formation de son équipe de qualité mondiale, et je peux maintenant confirmer que nous sommes en mesure de fournir des services de formation de classe mondiale. »

CTAC et événements en 2024 :

Programme académique relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme à l'intention des praticiens d'Asie du Sud et du Sud-Est *(deuxième édition)*

Du 10 janvier au 9 février - En ligne

La partie en ligne a réuni vingt-six enquêteurs et procureurs de Malaisie, des Maldives, des Philippines et de Thaïlande. Pendant cinq semaines, les participants ont étudié le matériel en ligne et effectué les tâches pratiques liées à l'enquête proactive et aux poursuites en matière de terrorisme. Ce programme intensif a permis aux participants d'examiner les défis liés à la coopération interagences, à la collecte et à l'utilisation du renseignement, ainsi qu'à la coopération internationale, y compris l'application de mécanismes pratiques de coopération, tels que les équipes d'enquête conjointes.

Du 23 avril au 3 mai - La Valette, Malte

Un total de vingt-cinq participants ont réussi la partie en ligne et ont pris part à la partie en présentiel qui a été organisée à Malte. En mettant l'accent sur les enquêtes et poursuites réactives, la partie en présentiel a permis un examen approfondi des défis régionaux, notamment des difficultés liées à l'assurance d'une protection efficace des témoins, aux cadres juridiques pour les témoins vulnérables et à la régulation des biens à « usage double ».

Soutenu par le Gouvernement australien



Programme académique francophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme (cinquième édition)

Du 18 mars au 18 avril - En ligne

Vingt-deux enquêteurs, procureurs et juges d'instruction francophones du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo ont terminé la partie en ligne intensive. Les discussions se sont portées sur les mécanismes d'enquête proactifs en matière de contre-terrorisme, y compris la coordination interagences, la judiciarisation du renseignement, la coopération judiciaire, le recouvrement des avoirs, ainsi que la collecte de preuves financières, électroniques et de preuves de télécommunications.

Du 10 au 14 juin 2024 - Lomé, Togo

Ce programme a réuni trente enquêteurs, procureurs et juges d'instruction qui ont réussi l'eCTAC en avril (ou avant). Cette édition met l'accent sur la formation intensive pour les praticiens issus de différents groupes en ligne. Les participants avaient pour objectif d'approfondir leurs connaissances et compétences en matière de lutte contre le terrorisme.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis

« Tant l'eCTAC que le CTAC à Lomé ont été des formations intensives qui étaient extrêmement pratiques pour mes obligations quotidiennes de procureur. Après le CTAC, j'avais de nouvelles compétences pour mener des enquêtes proactives et réactives, qu'elles soient générales ou spécifiquement liées au terrorisme. C'était surtout une grande première pour moi dans le domaine du terrorisme, et j'ai acquis beaucoup d'expérience. Pendant la formation, j'ai découvert l'environnement global des enquêtes sur le terrorisme et j'ai compris la réalité du phénomène en Afrique de l'Ouest. »



Programme académique francophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme (sixième édition)

Du 22 avril au 30 mai - En ligne

Vingt-six participants francophones, dont des enquêteurs, procureurs et juges d'instruction du Bénin, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo, ont pris part à ce programme intensif. Conformément à l'approche entre pairs et à la méthode de « l'apprentissage inversé » intégrée dans le programme CTAC, les participants ont pris part à des travaux de groupe, à des discussions et à des conférences organisées par des experts.

Du 23 au 27 septembre -La Valette, Malte

Ce programme intensif mettant l'accent sur le renforcement des compétences dans le traitement des affaires de terrorisme a été dispensé à dix-huit enquêteurs et procureurs ayant réussi la partie en ligne. Le programme a passé en revue des sujets essentiels, tels que les droits de l'homme fondamentaux, les techniques d'enquête de pointe, les bonnes pratiques internationales et la coopération judiciaire en matière d'entraide juridique et d'extraditions.

Soutenu par le Gouvernement danois

« En ce qui concerne la formation suivie, de la partie en ligne à celle en présentiel, il convient de souligner que les débats étaient pertinents, et que la qualité de la formation ainsi que celle des intervenants a été remarquablement appréciée par l'ensemble des participants. Cependant, il est nécessaire d'augmenter le nombre de ce type de formations, afin de renforcer davantage nos compétences et de nous permettre de partager avec nos collègues d'autres pays les bonnes pratiques et expériences que nous avons acquises grâce à notre participation au CTAC. »



Programme académique relatif aux enquête et aux poursuites en matière de contre-terrorisme *(édition spéciale pour l'Ouganda)*

Du 13 au 23 mai - Kampala, Ouganda

Cette séance a été conçue sur mesure en fonction des besoins des enquêteurs et procureurs ougandais. Pendant deux semaines à Kampala, vingt praticiens se sont réunis pour discuter de sujets essentiels en matière de traitement du terrorisme, comme la gestion des scènes de crime, la collecte et l'analyse de preuves électroniques et de télécommunications, les preuves financières et la protection des témoins. L'une des priorités du programme était d'améliorer la gestion des cas et la coordination interagences pour les affaires de terrorisme complexes. Ceci a été possible en rassemblant des praticiens issus de différentes agences pour la formation. Les participants ont également examiné l'effet des récentes modifications législatives ainsi que l'importance du respect des normes en matière de droits de l'homme, afin de garantir l'intégrité des enquêtes et des poursuites, et de répondre aux éventuelles contestations juridiques.

Soutenu par le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

« Je suis tellement reconnaissant d'avoir eu cette opportunité. Je m'engage à partager les connaissances théoriques et pratiques que j'ai acquises avec les autres. Cette formation était sans égal parmi toutes celles auxquelles j'ai participé. Elle m'a amené à réfléchir de manière critique à la façon dont je peux apporter des changements positifs dans de nombreux domaines de la justice pénale. »



Programme académique relatif au contre-terrorisme financier (première édition)

Du 16 septembre au 25 octobre - En ligne

Sur une période de cinq semaines, des participants du Cambodge, d'Indonésie, de la RDP Lao, de Malaisie, des Philippines, de Thaïlande et du Vietnam ont réussi le premier programme eCTAC axé sur la lutte contre le financement du terrorisme. La partie en ligne incluait seize modules, portant sur des sujets allant des tendances émergentes en matière de financement du terrorisme et de planification opérationnelle aux cryptomonnaies, en passant par les normes internationales, notamment celles établies par le Groupe d'action financière (GAFI). Comme tous les programmes eCTAC, celui-ci nécessitait la participation active des participants à des tutoriels et à l'exercice de simulation final.

Du 9 au 13 décembre - Kuala Lumpur, Malaisie

Organisée à Kuala Lumpur, cette partie en présentiel a réuni les vingt-deux praticiens (procureurs, agents des forces de l'ordre et analystes du renseignement financier) ayant réussi le programme FIN eCTAC. Ce programme a donné aux participants l'occasion d'approfondir leurs connaissances et compétences pratiques sur des sujets spécialisés tels que les nouveaux moyens de paiement, la saisie et la confiscation, les technologies émergentes, les sanctions financières ciblées, ainsi que la collaboration avec le secteur privé. Les exercices pratiques en groupe mettaient l'accent sur les enquêtes financières parallèles, la confiscation d'avoirs, ainsi que la protection des victimes et des témoins, tout en favorisant la mise en réseau et le soutien mutuel entre les participants.

Soutenu par les Affaires mondiales Canada

« L'un des aspects les plus utiles de ce cours a été l'aperçu complet des tendances et des défis liés au financement du terrorisme. Un enseignement primordial pour moi a été l'introduction à l'utilisation du renseignement financier comme un outil essentiel pour les enquêtes et les poursuites dans les affaires liées au terrorisme. Cela a changé ma perception de l'importance d'intégrer l'analyse financière dans nos enquêtes. Par ailleurs, les opportunités de mise en réseau ont permis d'établir des contacts professionnels précieux, que je compte exploiter pour de futures collaborations sur des affaires transfrontières. »



Programme académique francophone relatif au contre-terrorisme à l'intention des juges de première instance en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest (deuxième édition)

Du 4 septembre au 4 octobre - En ligne

Ce programme en ligne a réuni trente juges en provenance du Bénin, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo. Les participants sélectionnés étaient soit responsables du jugement des affaires liées au terrorisme, soit susceptibles d'assumer de telles responsabilités dans un avenir proche.

Pendant quatre semaines, les participants ont travaillé intensivement en groupes multinationaux sur un large éventail de sujets, notamment la définition du terrorisme et des infractions terroristes, les infractions naissantes, la protection des témoins, les droits de la défense, la gestion des cas et les normes de procès équitable.

Du 18 au 22 novembre - La Valette, Malte

Après avoir réussi la partie en ligne, les participants ont assisté au cours en présentiel intensif d'une semaine. Le programme a permis de favoriser un dialogue approfondi et un échange de connaissances, tout en analysant des sujets essentiels tels que l'évolution de la menace terroriste, la coopération judiciaire, et l'importance de l'accès à la justice ainsi qu'à une justice pénale effective pour renforcer la confiance du public et l'engagement de la communauté. L'un des moments forts du cours a été une simulation de procès de deux jours qui a permis aux participants d'appliquer des concepts théoriques dans un cadre réaliste, tout en collaborant et en échangeant les bonnes pratiques avec leurs homologues judiciaires.

Soutenu par les Gouvernements allemand et français

« Des contacts ont été établis avec des collègues, et souvent avec des pays voisins. Ceux-ci sont particulièrement précieux dans le cadre des réseaux de coopération informels et des interactions avec les formateurs, à qui nous pouvons soumettre des points de discussion intéressants ou simplement demander des conseils. »



Programme académique anglophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest (troisième édition)

Du 23 octobre au 2 décembre - En ligne

La partie en ligne a réuni vingt-cinq procureurs et enquêteurs en provenance du Cameroun, du Ghana, du Kenya, du Nigéria, de Somalie et de Tanzanie. Les participants ont travaillé de manière indépendante et collaborative pour examiner les défis communs, notamment pour avoir une meilleure coordination entre agences, l'utilisation du renseignement dans les poursuites liées au terrorisme, les mécanismes de coopération informelle et l'amélioration de l'efficacité de l'entraide judiciaire internationale en cas de besoin. Tous les participants ont réussi la partie en ligne intensive et ont été invités à participer à la partie en présentiel qui aura lieu en 2025. Les dates doivent encore être confirmées.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis

« Le programme a été très utile et enrichissant en vue d'acquérir des connaissances sur l'enquête et les poursuites des infractions liées au terrorisme et aux actes terroristes. Je ne pourrais pas vous dire quels sont les modules les moins pertinents, car de mon point de vue, ils sont tous importants et utiles. »



Programme académique francophone relatif aux enquêtes et aux poursuites en matière de contre-terrorisme en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest *(septième édition)*

Du 13 novembre au 20 décembre - En ligne

Ce cours a réuni vingt-neuf enquêteurs, procureurs et juges d'instruction en provenance du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de Guinée, de Mauritanie, de République Démocratique du Congo, du Tchad et du Togo. La partie en ligne a permis aux participants d'examiner les rôles et responsabilités des praticiens à chaque étape d'une affaire de terrorisme, la coordination interagences et internationale, le respect des droits de l'homme en tant que principe central des enquêtes et poursuites contre le terrorisme, ainsi que la nécessité d'adopter une approche proactive et globale pour les enquêtes afin de réduire la dépendance aux aveux.

Soutenu par le Centre de crise et de soutien (CDCS) - France

Depuis leur création en 2020, les programmes ont formé des praticiens issus de trente-neuf pays à travers l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et du Sud-Est, et ont cultivé un réseau dynamique d'alumni.

L'année 2024 a été un véritable tournant pour les cours CTAC avec le lancement réussi des programmes TJ CTAC et Fin CTAC. Ces nouvelles offres représentent une expansion significative du programme, car elles permettent de répondre à des besoins essentiels dans la lutte contre le terrorisme. Les initiatives renforcent non seulement les compétences des praticiens, mais favorisent également une coopération internationale accrue et le partage de connaissances, consolidant ainsi le rôle du programme en tant que ressource efficace dans le paysage mondial de la lutte contre le terrorisme.

1772

JOURS DE FORMATION
AU TOTAL EN 2024

22

NOMBRE DE
PROGRAMMES

751

PRATICIENS FORMÉS DANS
LE CADRE DE L'UNITÉ
PROGRAMMATIQUE
EN 2024

Unité programmatique

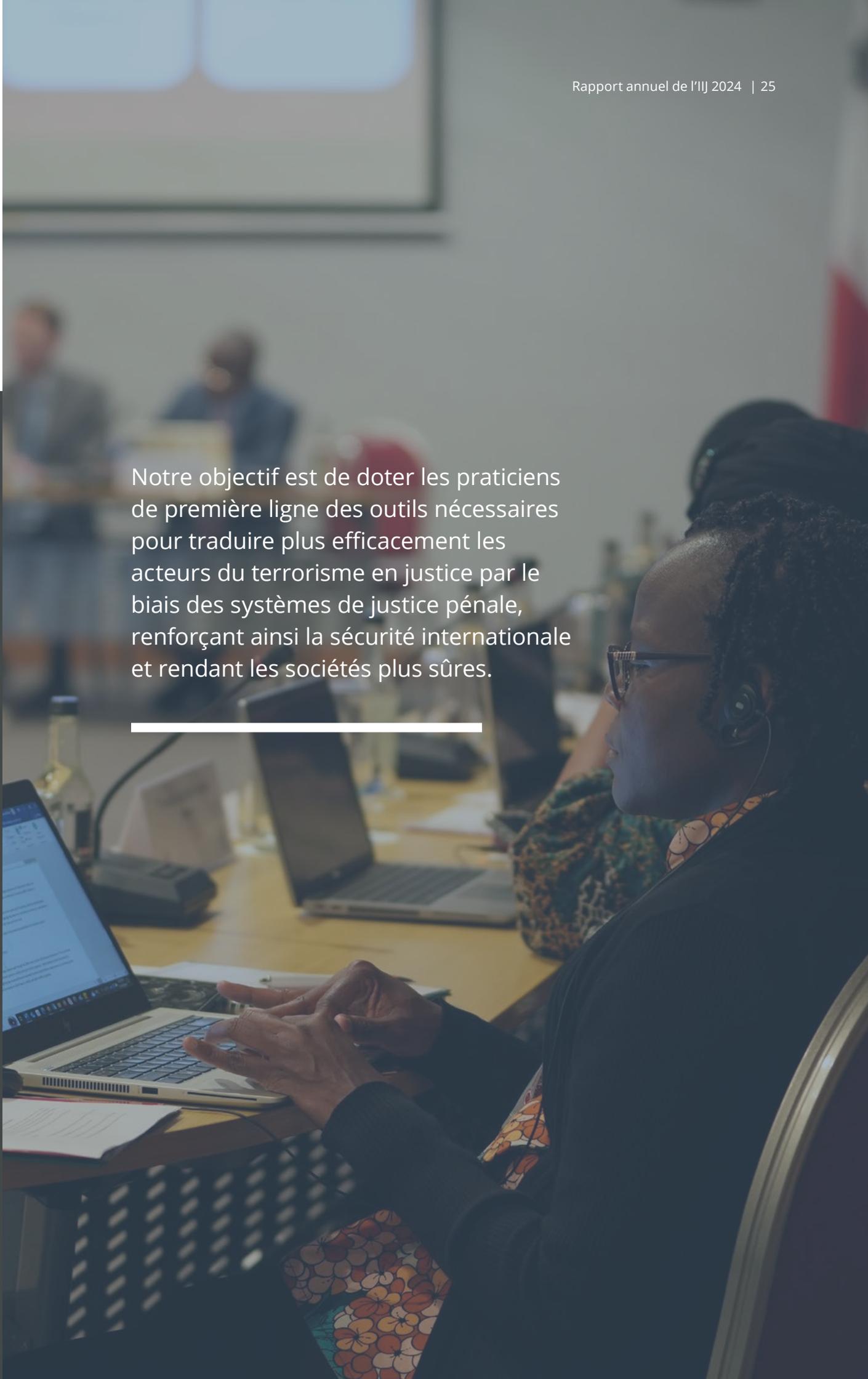
L'Unité programmatique conçoit et organise des ateliers de renforcement des capacités et des échanges professionnels, et élabore des documents d'orientation à l'intention des praticiens de la justice pénale spécialisés dans la lutte contre le terrorisme. Ceux-ci sont parfaitement adaptés aux contextes nationaux et régionaux à travers l'Afrique, le Moyen-Orient, la région Asie-Pacifique et au-delà.

Ce travail favorise la mise en œuvre des Bonnes pratiques et recommandations pertinentes du GCTF, de la stratégie de lutte contre le terrorisme des Nations unies et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que d'autres dispositifs régionaux et internationaux.

Notre objectif est de doter les praticiens de première ligne des outils nécessaires pour traduire plus efficacement les acteurs du terrorisme en justice par le biais des systèmes de justice pénale, renforçant ainsi la sécurité internationale et rendant les sociétés plus sûres.

En 2024, l'Unité programmatique a organisé vingt-deux cours qui ont amélioré les compétences des praticiens participants en vue de relever les défis urgents et d'utiliser des outils de pointe afin de détecter, endiguer, enquêter et poursuivre les activités criminelles des groupes terroristes transnationaux. Notre travail aborde plusieurs domaines thématiques qui revêtent une importance capitale pour les professionnels du contre-terrorisme.

Notre objectif est de doter les praticiens de première ligne des outils nécessaires pour traduire plus efficacement les acteurs du terrorisme en justice par le biais des systèmes de justice pénale, renforçant ainsi la sécurité internationale et rendant les sociétés plus sûres.



Les preuves recueillies sur les champs de bataille

Promotion du partage et de l'utilisation des informations et des éléments de preuve collectés par les militaires par les praticiens de première ligne de la lutte contre le terrorisme, en vue de les utiliser en justice pénale civile, notamment pour les poursuites et la sécurité des frontières. Elle se base sur le document du Conseil de l'Europe et de l'IJ intitulé « Pratiques comparées sur l'utilisation des informations recueillies dans les zones de conflit comme preuves dans les procédures pénales », les « Principes directeurs non contraignants sur l'utilisation des preuves recueillies sur le champ de bataille dans les procédures pénales civiles » des États-Unis et les « Recommandations d'Abuja sur la collecte, l'utilisation et le partage des preuves aux fins de poursuites pénales des suspects de terrorisme » du GCTF.



Document d'orientation du Conseil de l'Europe/ de l'IJ sur l'utilisation des informations provenant des zones de conflit comme preuves

2023 - 2024:

L'IJ a uni ses forces avec le Comité du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme (CDCT) pour élaborer une série de « Pratiques comparées », fournissant aux praticiens de la justice pénale des conseils sur la manière d'utiliser efficacement les informations et éléments de preuve provenant des zones de conflit, afin de tenir les acteurs terroristes responsables de leurs actes et de renforcer la sécurité internationale. Ce document contient des exemples de cas concrets, ainsi que des réponses aux questions fréquemment posées. Il vise à aider les praticiens à partager des informations provenant des zones de conflit et à les utiliser comme éléments de preuve lors des enquêtes et des poursuites relatives aux infractions terroristes, renforçant par la même occasion la possibilité pour les États de faire face aux menaces terroristes transnationales.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis



Dialogue relatif aux preuves recueillies sur le champ de bataille en Afrique de l'Ouest

Du 29 au 31 octobre - Rabat, Maroc :

L'IIJ a réuni soixante-douze praticiens de première ligne de la lutte contre le terrorisme et décideurs politiques, dont des officiers supérieurs de l'armée et de la gendarmerie et des praticiens civils de la justice pénale de haut niveau, pour un dialogue marquant, qui a renforcé la confiance et la compréhension mutuelle, et qui a mis en évidence des leçons pratiques et les prochaines étapes pour améliorer la collecte, le partage et l'utilisation des preuves sur champ de bataille, afin de contrer les menaces terroristes en Afrique de l'Ouest.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis et le ministère de la Justice du Royaume du Maroc



Poursuites, réhabilitation et réintégration des combattants étrangers et des membres de leur famille

Permettre les poursuites domestiques des gouvernements (en cas de besoin) et réinsérer et réintégrer des combattants terroristes étrangers (CTE) et des membres de leur famille, en ce compris, notamment des évaluations individualisées des risques, ainsi que le partage et l'utilisation de preuves à l'échelle internationale, et des pratiques efficaces en matière de probation, de libération conditionnelle, de réadaptation et de réinsertion après la libération. Sur la base des lois et normes internationales applicables, notamment les Résolutions 2178 et 2396 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Forum relatif à l'amélioration de la coopération internationale pour les poursuites liées à l'État islamique (ISIS)

Les 25 et 26 juillet - La Valette, Malte :

L'IJ a réuni trente procureurs, enquêteurs, juges de première instance et experts en justice pénale afin de renforcer la coopération transnationale et le partage de preuves, permettant ainsi aux praticiens d'Irak et d'autres pays d'origine de membres de l'État islamique (ISIS) de traduire ces combattants en justice dans le respect de l'État de droit.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis



Organisation & Logistique

100%
Très bonnes!



Structure du programme

83% 17%
Très bonnes! Bons!



Sujets et contenus sélectionnés

83% 17%
Très bonnes! Bons!

Plus de 90 % des répondants se sont déclarés satisfaits de l'organisation et de la logistique (jugées très bonnes par 100 % des répondants), de la structure du programme (jugée très bonne par 83 % et bonne par 17 % des répondants), des sujets et contenus sélectionnés (jugés très bons par 83 % et bons par 17 % des répondants), de la répartition du temps alloué aux discussions, de la qualité des interventions et des connaissances des orateurs.



Lutte contre le financement du terrorisme

Renforcement de la capacité des praticiens de la justice pénale et des principales parties prenantes dans la lutte contre le financement du terrorisme par le biais d'une approche systématique qui favorise les enquêtes proactives, qui consolide la coopération internationale, régionale et interagences et qui renforce les partenariats public/privé pour détecter et endiguer l'exploitation criminelle des systèmes financiers par les acteurs terroristes. Mise en œuvre des orientations publiées par le Groupe d'action financière (GAFI), organisme de normalisation.

Lancement du projet régional de renforcement des capacités et d'amélioration des mécanismes de coopération en matière de lutte contre le financement du terrorisme en Asie du Sud-Est

Les 3 et 4 juin - La Valette, Malte :

L'IJ a lancé un projet pluriannuel et multipartite visant à renforcer les capacités institutionnelles des praticiens de la justice pénale et financière au Cambodge, en Indonésie, au Laos, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam, afin de contrer efficacement et durablement les flux financiers illicites dans la région Asie-Pacifique et de réduire les risques liés au financement du terrorisme. Le lancement officiel a permis d'identifier les principaux défis communs aux pays de la région, tels que la garantie de la conformité des mesures de lutte contre le financement du terrorisme avec les droits de l'homme, la promotion de la coopération public/privé et la lutte contre l'exploitation terroriste des actifs virtuels. Il a également renforcé les relations de travail avec les principales parties prenantes et consolidé l'engagement des pays participants envers ce plan pluriannuel de programmation d'assistance technique.

Soutenu par les Affaires mondiales Canada





Lutte contre le financement du terrorisme



Formation de lutte contre le financement du terrorisme pour les praticiens ghanéens

Du 16 au 18 juillet - Accra, Ghana :

L'IJ a organisé un programme complet visant à renforcer les capacités des praticiens ghanéens dans la lutte contre le financement du terrorisme (LFT), notamment en améliorant la collaboration multipartite, en renforçant le cadre réglementaire et institutionnel du Ghana, en protégeant le secteur des organisations à but non lucratif et en s'attaquant aux risques croissants liés à l'utilisation par les terroristes de nouvelles méthodes de paiement, telles que les cryptomonnaies. Le programme s'est penché efficacement sur les priorités et lacunes du Ghana identifiées dans les évaluations et les analyses de risques récentes, sur les menaces émergentes et sur les préparatifs du Troisième cycle d'évaluations mutuelles par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), prévu pour 2025.

Soutenu par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères

« L'activité de renforcement des capacités du cadre national ghanéen de lutte contre le financement du terrorisme (LFT), en conformité avec les exigences du GAFI, a apporté une plus-value significative, en améliorant la connaissance des techniques et pratiques essentielles en matière de LFT. Elle a également contribué de manière substantielle au développement professionnel en élargissant l'expertise, en favorisant la mise en réseau et la collaboration, en améliorant les compétences d'encadrement et de défense, et en affinant la pensée stratégique. Cette approche globale renforce non seulement les capacités individuelles, mais renforce également l'efficacité générale des efforts du Ghana pour lutter contre le financement du terrorisme. »



96%

96 % des répondants ont déclaré que l'activité les avait aidés à mieux comprendre les normes internationales existantes.



86%

86 % des répondants ont indiqué que l'activité les avait aidés à identifier les lacunes dans la législation/ réglementation nationale ou dans la mise en œuvre effective du cadre juridique, et à élaborer un ensemble de résolutions pratiques et de bonnes pratiques adaptées à leur réalité nationale.

Technologies émergentes

Soutien aux praticiens pour exploiter les technologies nouvelles et émergentes (y compris les preuves numériques et les applications d'intelligence artificielle (IA)) à des fins d'application de la loi, et pour endiguer l'utilisation par les terroristes des technologies (y compris l'IA, les plateformes de jeux en ligne et les armes imprimées en 3D) par le biais des systèmes de justice pénale.

Événement parallèle de l'UNGA79 relatif aux technologies émergentes et à la lutte contre le terrorisme : Implications en matière de politique de justice pénale

Le 25 septembre - New York, États-Unis :

L'IJ s'est associé au Département d'État des États-Unis pour organiser un événement sur les implications, en marge de la Semaine de haut niveau de la 79e Assemblée générale des Nations unies, réunissant des décideurs gouvernementaux, des praticiens, des dirigeants du secteur technologique et des experts universitaires. L'objectif était de mettre l'accent sur la manière avec laquelle les acteurs terroristes exploitent l'intelligence artificielle (IA), les plateformes de jeux en ligne et les armes imprimées en 3D à des fins criminelles, et sur la façon dont les gouvernements peuvent faire face à cette menace urgente.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis





Coopération judiciaire internationale

Renforcement des cadres juridiques et procéduraux de la coopération internationale en matière pénale, notamment en renforçant la solidité des autorités centrales et en améliorant les processus d'entraide judiciaire mutuelle et d'extradition. Inspiré par les « Bonnes pratiques de l'IJ pour les autorités centrales », reconnues à l'échelle internationale.

Atelier régional sur le renforcement des capacités des autorités centrales en Asie du Sud

Du 9 au 11 décembre - Colombo, Sri Lanka :

L'IJ a réuni des délégations du Bangladesh, des Maldives, du Népal et du Sri Lanka afin de trouver des améliorations concrètes pour les autorités compétentes et leurs processus d'interaction, facilitant ainsi un échange d'informations plus rapide et plus efficace à travers les frontières pour les enquêtes et les poursuites en matière de terrorisme et de crimes transnationaux graves.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis





Renforcement des mécanismes d'entraide judiciaire dans les enquêtes transnationales

Du 25 au 29 novembre - Naivasha, Kenya :

L'IJ a uni ses forces avec la Commission éthiopienne d'éthique et de lutte contre la corruption (EACC) du Kenya pour renforcer la coopération judiciaire internationale entre le Kenya et la Somalie, notamment par le biais d'examen approfondis des méthodes d'assistance juridique formelles et informelles (avec une attention particulière pour les crimes financiers et les enquêtes sur le terrorisme) et d'exercices pratiques de rédaction en groupe de demandes d'entraide judiciaire. La Somalie a maintenant annoncé que le projet de loi sur la coopération judiciaire internationale, dont l'IJ a approuvé la rédaction, a été signé par le Conseil des ministres somalien et sera officiellement présenté au Parlement fédéral somalien pour discussion.

Soutenu par les Affaires mondiales Canada

« Le mélange de connaissances théoriques, de discussions pratiques et d'opportunités de mise en réseau proposé par l'atelier a considérablement enrichi ma compréhension des normes internationales et de leur application dans le contexte de l'entraide judiciaire et de l'extradition en Somalie. Ces enseignements continuent d'éclairer ma pratique quotidienne dans le domaine de la coopération judiciaire internationale. »

« Pour combler ces lacunes, une approche holistique est nécessaire. Celle-ci doit comprendre le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la coopération internationale. En mettant l'accent sur ces aspects, nous sommes en mesure de renforcer la réponse de la justice pénale face au terrorisme et au crime organisé. »

Initiative sur l'extrémisme violent à motivation raciale ou ethnique

Renforcement des capacités des praticiens de la justice pénale pour contrer plus efficacement la menace de plus en plus transnationale de l'extrémisme violent à motivation raciale ou ethnique (REMVE) par le biais des systèmes de justice pénale, notamment par la coopération avec des homologues gouvernementaux au niveau international et en coordination avec les acteurs non gouvernementaux principaux. Inspiré par les bonnes pratiques du « Guide pour les praticiens de la justice pénale de l'IJ pour la lutte contre le REMVE ».

Table ronde sur les technologies émergentes et le REMVE

Les 14 et 15 février - Londres, Royaume-Uni :

L'IJ a rassemblé quarante praticiens et décideurs de la justice pénale, représentants de premier plan du secteur technologique, et experts universitaires et experts de groupes de réflexion, à l'historique Lancaster House, pour des discussions approfondies sur la manière avec laquelle les acteurs de l'extrémisme violent à motivation raciale ou ethnique (REMVE) exploitent les technologies de pointe pour recruter, lever des fonds, commettre et dissimuler des infractions pénales. Le groupe a identifié des mesures concrètes que les gouvernements et les entreprises technologiques peuvent prendre, à la fois pour faire face à de telles menaces et pour utiliser de manière proactive ces technologies, afin de prévenir, détecter, désorganiser, enquêter sur et poursuivre les crimes facilités par la technologie commis par les acteurs de l'extrémisme violent à motivation raciale ou ethnique (REMVE).

Soutenu par le Département d'État des États-Unis et le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni

« Je pense que l'IJ se distingue par son aptitude à rassembler ce type d'acteurs de la sécurité et de la justice pénale de cette manière. C'est unique. Et j'ai trouvé que les discussions que nous avons eues concernant les environnements en ligne, ainsi que nos discussions antérieures sur la manière d'aborder l'extrémisme violent à motivation raciale ou ethnique (REMVE) avec les services de sécurité et autres, ont été très utiles pour déterminer différents aspects à prendre en considération et pour réfléchir à la façon dont différents sujets, tels que le secteur de la justice pénale par rapport aux acteurs de la sécurité, pourraient devoir traiter la question et comment ils seraient traités différemment selon les États. »



Table ronde sur les menaces du REMVE dans l'hémisphère occidental

Les 12 et 13 juin - Buenos Aires, Argentine :

L'IJ a organisé notre tout premier atelier en Amérique du Sud, réunissant des praticiens de la justice pénale et d'autres spécialistes d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie et d'Uruguay, ainsi que des praticiens et experts extérieurs à la région.

Cet atelier a permis de renforcer leur compréhension et leurs compétences dans la lutte contre les menaces néonazies et liées au REMVE, qui connaissent un essor considérable dans la région.

*Soutenu par le Département d'État des États-Unis
et le gouvernement argentin*

Violences sexuelles dans le contexte du terrorisme

Renforcement de la capacité de la justice pénale dans la lutte contre l'impunité pour les crimes accompagnés de violences sexuelles et sexistes commis dans le contexte du terrorisme, y compris par des enquêtes et des poursuites centrées sur les victimes. Inspiré par le « Mémoire de Neuchâtel sur les bonnes pratiques en matière de justice juvénile dans un contexte de contre-terrorisme » du GCTF, ainsi que par les « Notes de praticiens sur la justice juvénile dans le contexte du terrorisme » de l'IJ.

Table ronde sur la politique visant à l'amélioration des réponses judiciaires aux violences sexuelles et fondées sur le genre liées au terrorisme

Le 18 novembre - La Valette, Malte :

L'IJ a réuni plus de quarante experts mondiaux et praticiens de la justice pénale pour mettre en lumière et trouver des stratégies plus efficaces visant à améliorer le fonctionnement de la justice pour les survivants de violences sexuelles et fondées sur le genre dans le contexte du terrorisme. Ceci inclut notamment l'inculpation cumulative pour traiter les crimes croisés, la suppression des obstacles entre les tribunaux et les organisations sur le terrain, et l'utilisation de nouvelles technologies pour lutter contre la hausse des crimes facilités par internet.

Soutenu par le Département fédéral suisse des Affaires étrangères

« Chaque séance s'est révélée indispensable, unique, et pourtant inestimable. De l'examen approfondi des subtilités psychologiques des approches médico-légales à l'exploration des technologies émergentes et des plateformes de réseaux sociaux, en passant par l'analyse détaillée des causes profondes des idées fausses, chaque aspect a contribué à une expérience riche et éclairante. »





Partage d'informations

Pour compenser une lacune dans le paysage de la responsabilité internationale en matière de terrorisme et de crimes internationaux, en réunissant des décideurs politiques gouvernementaux et praticiens et des représentants des mécanismes et tribunaux internationaux afin d'améliorer le partage d'informations sensibles à des fins d'enquête et de recherche de preuves.



Atelier sur le partage d'informations pour promouvoir la responsabilité

Les 25 et 26 juin - La Valette, Malte :

L'IJ a créé un forum véritablement mondial, réunissant des décideurs nationaux et des praticiens de la justice pénale de la région Asie-Pacifique, d'Amérique latine, ainsi que d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord, aux côtés de représentants de mécanismes internationaux, afin d'échanger leurs expériences et d'identifier des stratégies pour partager plus efficacement des informations sensibles. Il s'agit d'un outil essentiel pour les enquêtes et les poursuites des praticiens en matière de terrorisme et de crimes internationaux.

Soutenu par le Département d'État des États-Unis





151

PRATICIENS
FORMÉS DANS LE
CADRE DE LA CT
PHARE EN 2024

512

JOURS DE
FORMATION
AU TOTAL
EN 2024

5

PROGRAMMES

CT PHARE

CT PHARE, la plate-forme de contre-terrorisme pour l'engagement en matière de droits de l'homme, est une initiative mondiale de trois ans (2022–2025), financée par le Service des instruments de politique étrangère (FPI) de l'Union européenne. Cette initiative soutient les Conclusions du Conseil de l'Union européenne de 2020 sur la lutte contre le terrorisme, avec pour objectif spécifique de renforcer l'harmonisation des politiques de lutte contre le terrorisme des États, de leur législation, de leurs stratégies judiciaires ainsi que de leurs pratiques quotidiennes en matière d'enquête et de poursuite, avec les normes internationales reconnues en matière de droits de l'homme. Cet objectif peut être atteint par le biais d'une série d'activités ciblées, structurées en trois composantes principales. Ces composantes sont les suivantes :

Composantes de la CT PHARE

Les activités de la CT PHARE seront rassemblées en trois composantes principales :

Composante 1 : Amélioration des connaissances et renforcement des capacités des praticiens de la lutte contre le terrorisme

Cette composante met l'accent sur le renforcement des connaissances et des compétences des praticiens de la lutte contre le terrorisme des niveaux supérieur et intermédiaire, afin de garantir l'intégration effective des obligations en matière de droits de l'homme dans leur travail. Elle aborde les défis liés aux droits de l'homme tout au long du processus de justice pénale, y compris la définition du terrorisme, ainsi que les phases d'enquête, de poursuite, de procès et de sanction.

Composante 2 : soutien aux réformes politiques et institutionnelles

Cette composante vise à soutenir les réformes politiques, juridiques et institutionnelles en vue d'intégrer des approches fondées sur l'État de droit et les droits de l'homme dans l'élaboration des politiques de lutte contre le terrorisme et dans les processus de justice pénale, garantissant ainsi que ces cadres respectent les droits fondamentaux, tout en répondant aux enjeux de sécurité.

Composante 3 : promotion de la coopération transnationale

Cette composante favorise la coopération transnationale stratégique en créant ou en renforçant des réseaux qui facilitent l'échange de connaissances, de bonnes pratiques et de leçons tirées. Elle met l'accent sur le développement et la mise en œuvre de mesures de lutte contre le terrorisme conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme.

Les activités mises en œuvre dans le cadre de la composante 1 suivent un modèle séquentiel en cascade pour les composantes 2 et 3. Cette répartition des activités de la plate-forme CT PHARE est structurée en phases linéaires et séquentielles, dans lesquelles chaque composante s'appuie sur les résultats de la précédente. À titre d'exemple, les bonnes pratiques, les recommandations et les études de cas identifiant les lacunes et vulnérabilités lors des activités de renforcement des capacités éclairent les efforts ultérieurs en matière de réformes politiques et institutionnelles, de programmes de formation et de coopération transrégionale. De plus, la CT PHARE reste réactive aux demandes de l'UE, en apportant un soutien pour des activités spécifiques découlant de la mise en œuvre des priorités politiques de l'UE et/ou des dialogues sur la lutte contre le terrorisme.

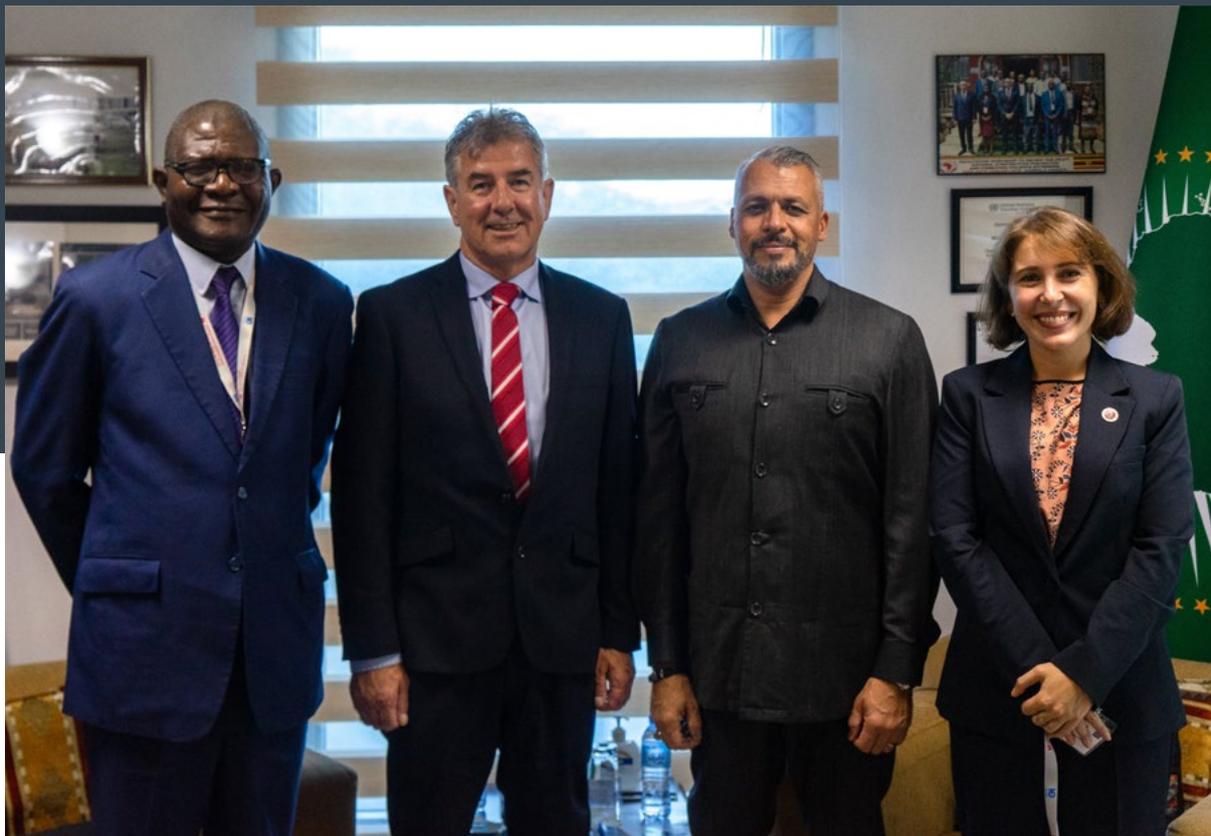


Groupes cibles et bénéficiaires de la CT PHARE

- **Praticiens de la justice pénale** : Juges, procureurs, agents du renseignement et membres des forces de l'ordre des niveaux supérieur et intermédiaire impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'enquête, les poursuites et le jugement des politiques de lutte contre le terrorisme.
- **Acteurs juridiques et acteurs de la société civile** : Avocats de la défense, barreaux, institutions de défense des droits de l'homme, organisations de la société civile (OSC) et groupes communautaires, avec un accent particulier sur les populations vulnérables exposées aux violations des droits de l'homme.
- **Décideurs politiques et acteurs gouvernementaux** : Fonctionnaires des ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires étrangères responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de lutte contre le terrorisme.

Bien que les activités de la CT PHARE s'étendent à l'échelle internationale, ses efforts portent principalement sur la région MENA, l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, ainsi que l'Asie du Sud-Est. Le projet fournit un soutien en matière de politique antiterroriste et institutionnelle, conformément aux normes relatives aux droits de l'homme et à l'État de droit.





Coordination et collaboration avec les efforts existants

Tout au long de l'année 2024, l'équipe de la CT PHARE a participé à de nombreuses réunions, en ligne et en présentiel, avec le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), le FPI, ainsi que les unités concernées des Directions générales INTPA et NEAR, de même qu'avec d'autres programmes de lutte contre le terrorisme de l'UE, notamment CT JUST, le programme de l'UE-ONU sur les menaces mondiales liées au terrorisme, CT TECH, CT INFLOW II et le programme de l'UE contre la criminalité organisée EU ACT 2. En outre, le projet se coordonne toujours avec les délégations de l'UE, ainsi qu'avec les experts de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité, dans les pays où des activités sont mises en œuvre en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Asie du Sud-Est. La plate-forme CT PHARE assure aussi la coordination avec le Coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme et des entités des Nations unies telles que le HCDH, la DECT, l'ONU/UNCCT et l'ONU/UDC, ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales et des représentants gouvernementaux pour les activités prévues.

La plate-forme CT PHARE a continué de renforcer les canaux de communication avec les hauts fonctionnaires des ministères concernés dans les pays bénéficiaires, y compris les ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, par l'intermédiaire des interlocuteurs (PoC) de l'IJ. Ces canaux sont importants pour instaurer la confiance, obtenir l'adhésion et maintenir un appui continu aux activités du projet, contribuant ainsi à la réalisation de ses objectifs généraux. Un engagement renforcé avec les acteurs politiques a également permis à la CT PHARE d'évaluer les besoins des pays ainsi que les efforts déjà engagés en matière de réforme du secteur de la sécurité, tout en identifiant les principales lacunes juridiques, techniques et institutionnelles nécessitant une attention urgente.

La CT PHARE bénéficie du statut du GCTF de l'IJ et collabore avec trente-deux membres du GCTF, l'Union européenne et le Conseil d'administration de l'IJ. Ces réseaux permettent d'obtenir l'adhésion et de renforcer les relations avec les autorités étatiques, en complément des efforts des délégations de l'UE et des experts de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité.



En 2024, au cours de la deuxième année de la CT PHARE, un certain nombre d'activités marquantes ont été brillamment mises en œuvre dans les quatre axes de travail, visant à renforcer la protection des droits de l'homme dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme. Celles-ci comprenaient notamment :

Axe de travail 1 :

Mécanismes de surveillance et de responsabilisation :

L'une des étapes primordiales dans cet axe de travail a été l'événement parallèle du groupe transrégional du GCTF lors de la 23e réunion du Comité de coordination à Nairobi, au Kenya (du 26 au 29 février 2024), qui a contribué à finaliser le « Mémoire de Bruxelles du GCTF sur les bonnes pratiques en matière de mécanismes de surveillance et de responsabilisation dans la lutte contre le terrorisme ». Le 25 septembre 2024, lors de

la réunion ministérielle du GCTF à New York, le Mémoire de Bruxelles a été approuvé, établissant un ensemble complet de bonnes pratiques pour renforcer la surveillance dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Un événement de lancement de grande importance est prévu pour 2025 à Bruxelles, marquant le début des efforts pour rendre ces bonnes pratiques opérationnelles par le biais de la création d'un réseau transrégional.

Axe de travail 2 :

Protection des droits de l'homme dans les réponses militaires et militarisées :

Deux activités de renforcement des capacités ont eu lieu en 2024 : la première en Côte d'Ivoire (du 16 au 19 avril) et la seconde en Tanzanie (du 21 au 24 mai). Celles-ci avaient pour objectif de fournir aux forces de l'ordre, aux agences de sécurité et aux praticiens de la justice pénale

des outils pour intégrer les droits de l'homme dans leur travail quotidien, tout en luttant contre le terrorisme. De plus, un ensemble complet d'outils CT PHARE/IJ visant à promouvoir une prise de décision fondée sur les droits de l'homme devrait être finalisé au début de 2025.



Axe de travail 3:

Détention provisoire et droit à un procès équitable :

Le rapport d'enquête du groupe de travail sur la justice pénale et l'État de droit du GCTF, finalisé en février 2024, a examiné l'utilisation pratique des « Bonnes pratiques 5 du Mémoire de La Haye » et des « Bonnes pratiques 7 du Mémoire de Rabat » concernant la détention provisoire et du droit à un procès équitable. Une activité conjointe de

la CT PHARE IJ et du CUACTION de renforcement des capacités a eu lieu en Algérie (du 21 au 24 octobre) pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Celle-ci visait à renforcer la compréhension des normes internationales à propos des pratiques de détention et du droit à un procès équitable dans les affaires de lutte contre le terrorisme.

Axe de travail 4:

Demandes spécifiques des délégations de l'UE et des experts de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité :

Une activité conjointe de renforcement des capacités entre la CT PHARE IJ, la Délégation de l'UE en Irak et la Mission de conseil de l'Union européenne (EUAM) en Irak, en coordination avec le Bureau du conseiller à la sécurité nationale (ONSA), a eu lieu à Bagdad, en Irak (du 3 au 5 décembre). Cet événement a facilité le dialogue entre les autorités irakiennes, les agences de sécurité et les intervenants en matière de

défense des droits de l'homme. Il a mis l'accent sur l'amélioration de la conformité aux droits de l'homme dans les approches de lutte contre le terrorisme en Irak. Il s'agissait de la première activité dans le cadre d'un programme de travail de la CT PHARE avec l'EUAM Irak et l'ONSA visant à intégrer les approches relatives aux droits de l'homme entre les secteurs gouvernementaux et de la sécurité en Irak.

Ces activités ont été conçues pour aborder des sujets essentiels en matière d'efforts de lutte contre le terrorisme, en mettant l'accent sur les mécanismes de surveillance et de responsabilisation, la protection des droits de l'homme dans les contextes militarisés et militaires, la détention provisoire et le droit à un procès équitable, ainsi que sur le renforcement des capacités pour favoriser le dialogue entre les autorités gouvernementales et les parties prenantes de défense des droits de l'homme en Irak. L'objectif principal était de renforcer les capacités durables à long terme, de favoriser la coopération internationale et de garantir l'adhésion aux normes internationales en matière de droits de l'homme.



Événements clés et engagements :

De plus, le 18 mars 2024, la plate-forme CT PHARE a assisté à la réunion du COTER de l'UE à Bruxelles pour une séance d'actualisation destinée aux délégués sur le « Mémoire de Bruxelles du GCTF sur les bonnes pratiques pour les mécanismes de surveillance et de responsabilisation dans les opérations de lutte contre le terrorisme ».

Le 10 juillet 2024, la CT PHARE a de nouveau informé les délégués du COTER de l'UE dans le cadre de l'assistance continue de l'IJ aux autorités irakiennes.

La CT PHARE a participé à la 10e Conférence arabe sur la responsabilité des représentants des droits de l'homme au sein des ministères arabes de l'Intérieur, qui s'est tenue au Caire du 9 au 10 septembre 2024. Lors de cette conférence, la CT PHARE a présenté les quatre axes de travail du projet et a mis en lumière les collaborations en cours avec le Secrétariat général de l'AIMC et les activités de renforcement des capacités CT PHARE/IJ. Un protocole de mémorandum entre l'IJ et l'AIMC, qui profitera encore plus à la CT PHARE, est actuellement en cours de rédaction.

Engagement des intervenants :

L'un des principaux atouts de la CT PHARE en 2024 a été son engagement auprès d'un large éventail de parties prenantes dans cinquante-deux pays. Grâce à des partenariats avec des organisations régionales telles que le CUACTION et l'AIMC, la CT PHARE a réussi à obtenir l'adhésion tant au niveau local que régional. Les activités ont régulièrement réuni un grand nombre d'intervenants, notamment des organisations de la société civile, des membres des forces de l'ordre et des autorités judiciaires, créant ainsi de précieux espaces de dialogue et d'apprentissage mutuel.

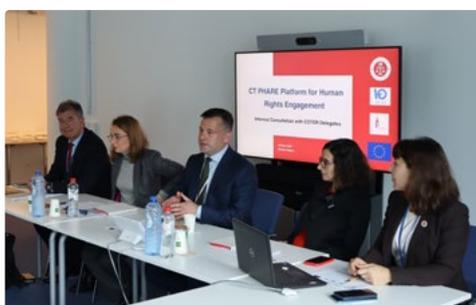
Événements et activités de la CT PHARE en 2024



Événement parallèle à la réunion du Groupe transrégional du GCTF

Les 26 et 27 février - Nairobi, Kenya

Le 18 septembre 2023, le 22e Comité de coordination du GCTF a lancé une nouvelle initiative sur la surveillance et la responsabilisation dans la lutte contre le terrorisme, dirigée par l'Union européenne et soutenue par l'IJ dans le cadre du projet CT PHARE financé par l'UE. Cette initiative visait à élaborer un document-cadre du GCTF exposant les bonnes pratiques en matière de surveillance et de responsabilisation dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Une réunion du Groupe transrégional du GCTF s'est tenue à Nairobi, au Kenya, créant ainsi un point de convergence pour poursuivre les consultations et recueillir des commentaires sur le projet de document-cadre.



Consultation informelle avec les délégués du COTER

Le 18 mars - Bruxelles, Belgique

L'IJ et la CT PHARE ont informé les délégués du COTER de l'UE au sujet du projet de document-cadre.



Activité de renforcement des capacités de la CT PHARE IJ sur le modèle de prise de décision (MPD) fondé sur les droits de l'homme avec les pays africains anglophones

Du 21 au 24 mars - Dar es Salaam, Tanzanie

La deuxième activité sur le MPD a également été réalisée en coordination et en coopération avec le CUACT. L'événement a réuni trente-fois participants, dont seize femmes, en provenance de huit pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Des experts de l'IJ, de l'UE et du CUACT ont participé à cette activité de renforcement des capacités.



Activité de renforcement des capacités de la CT PHARE IJ sur le modèle de prise de décision fondé sur les droits de l'homme avec les pays africains francophones

Du 16 au 19 avril - Abidjan, Côte d'Ivoire

L'objectif principal de la première activité de renforcement des capacités sur le MPD était d'améliorer la compréhension et l'application de ce modèle par les participants dans leur travail quotidien. Cette activité a été réalisée en coordination et en coopération avec le CUACTION et l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) basée à Jacquville, en Côte d'Ivoire. L'événement a accueilli trente et un participants, dont sept femmes, issus de onze pays africains. Des experts de l'IJ, de l'UE, du CUACTION et autres ont apporté leur contribution à l'événement. Une visite sur le terrain de l'AILCT faisait également partie du programme.



Présentation CT PHARE/IJ pour les membres du COTER

Le 10 juillet - Bruxelles, Belgique

L'IJ et la CT PHARE ont informé le Groupe de travail sur le terrorisme (COTER) du Conseil de l'UE sur notre travail avec les praticiens du système de justice pénale irakien.



Dixième Conférence arabe sur la responsabilité des représentants des droits de l'homme

Les 10 et 11 septembre - Le Caire, Égypte

La CT PHARE a été honorée d'avoir été invitée par le Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (AIMC) à la 10e Conférence arabe sur la responsabilité des représentants des droits de l'homme au sein des ministères de l'Intérieur arabes. Cet événement de deux jours a été l'occasion de discuter d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie arabe de promotion des droits de l'homme dans les opérations sécuritaires.

Événements et activités de la CT PHARE en 2024



Activité de renforcement des capacités CT PHARE/IJ sur la détention provisoire et les procès équitables en Algérie

Du 21 au 24 octobre - Alger, Algérie

En collaboration avec le CUACTION, la CT PHARE a organisé une activité conjointe de renforcement des capacités sur la détention provisoire et le droit à un procès équitable au siège du CUACTION à Alger, en Algérie. Cette activité se fondait sur des points d'action pratiques issus du rapport d'enquête du groupe de travail CJ-RoL du GCTF. L'événement a réuni vingt-sept praticiens de haut niveau provenant de pays francophones d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des experts du CUACTION et du programme CT JUST financé par l'Union européenne. L'activité s'est concentrée sur six principaux domaines prioritaires : la détention provisoire, les procès sans retard excessif, les audiences publiques, la présomption d'innocence, la représentation juridique et la protection des populations vulnérables. Les discussions ont abouti à une série de recommandations visant à améliorer les pratiques de procès équitable dans les affaires de lutte contre le terrorisme.



Activité conjointe de la CT PHARE et de la Mission de conseil de l'Union européenne (EUAM) en Irak sur le thème « Renforcement du dialogue entre les autorités gouvernementales irakiennes et les acteurs de défense des droits de l'homme »

Du 3 au 5 décembre - Bagdad, Irak

L'événement, organisé en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne en Irak, la Mission de conseil de l'Union européenne (EUAM) et le Bureau du Conseiller à la sécurité nationale d'Irak (ONSA), a réuni cinquante-cinq participants de premier ordre issus de divers ministères, agences de sécurité, organisations de la société civile et experts internationaux. L'objectif était de traiter les questions liées aux droits de l'homme dans le cadre de la stratégie de lutte contre le terrorisme en Irak, et de promouvoir l'intégration des approches fondées sur les droits de l'homme dans les politiques nationales. L'activité de renforcement des capacités a permis de créer un espace de dialogue et de collaboration constructif, et de formuler des recommandations concrètes devant être approuvées par l'ONSA. Celles-ci ont été à l'origine d'une directive du Premier ministre sur l'intégration de ces approches dans l'ensemble des secteurs gouvernementaux et de sécurité.



Surveillance et évaluation

Principaux constats

L'évaluation de nos activités de 2024 a montré que 73 % de nos alumni ont signalé un changement spécifique dans leur pratique professionnelle ou un ajustement des procédures institutionnelles six mois après les activités, tandis que 92 % des participants ont signalé une augmentation de leurs connaissances sur une technique ou une pratique particulière à la suite de leur participation aux activités de l'IJ.

En 2024, l'IJ a veillé à ce que plus de 1200 praticiens de la justice pénale et autres parties prenantes, issus de plus de 80 pays, soient formés et préparés pour soutenir leur gouvernement dans la lutte contre la nature évolutive et complexe du terrorisme contemporain et de la criminalité transnationale qui y est associée, dans un cadre fondé sur l'État de droit.

Dans le cadre des efforts continus mis en œuvre par l'IJ pour intégrer les questions de genre dans son travail et de la nécessité de promouvoir le rôle des femmes dans la

lutte contre le terrorisme, la représentation féminine dans nos activités de 2024 s'est montée à 40 %.

Afin de promouvoir une coopération résiliente et un échange d'informations à l'échelle nationale, régionale et internationale, l'IJ a proposé plus de 4500 journées de formation individuelles au travers de 44 activités de formation et de renforcement des capacités sur mesure, couvrant un large éventail de thématiques et de zones géographiques. Les principales régions ciblées par l'IJ sont l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est.

L'évaluation a révélé que les activités ont entraîné des changements tangibles dans les pratiques et les techniques. En effet, les participants ont assumé un rôle d'agents du changement et de multiplicateurs d'effets dans un paysage de menaces dynamique et durable.

Niveaux d'impact

Augmentation de l'utilisation de pratiques conformes aux droits de l'homme et fondées sur l'État de droit dans les enquêtes de lutte contre le terrorisme, ainsi que dans les capacités opérationnelles des agences de lutte contre le terrorisme.

Renforcement des cadres juridiques des systèmes de justice pénale nationaux et des mécanismes de coopération judiciaire internationale.

Promotion du changement législatif pour protéger les communautés vulnérables et favoriser le respect des droits de l'homme.

Soutien à l'élaboration ou à la mise à jour de plans d'action nationaux de lutte contre le terrorisme.

Contribution à la mise en place et à la rédaction des programmes de formation nationaux de lutte contre le terrorisme.

Soutien de la communauté des alumni de l'IJ par le biais d'initiatives continues de partage de connaissances entre pairs sur les normes internationales des droits de l'homme en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que sur le renforcement des droits à un procès équitable et l'adhésion aux normes relatives aux droits de l'homme.



Citation d'un « ancien » de l'IJ :

« Pour combler ces lacunes, une approche holistique est nécessaire. Celle-ci doit comprendre le renforcement des capacités, le partage des connaissances et la coopération internationale. En mettant l'accent sur ces aspects, nous pouvons renforcer la réponse de la justice pénale face au terrorisme et à la criminalité organisée. »

Enfin, l'évaluation sommative recommande ceci :

- Élargissement des formations et des activités de renforcement des capacités, y compris sur l'influence croissante des technologies émergentes sur la paix et la sécurité internationales, la lutte contre le financement du terrorisme et la protection des cibles vulnérables.
- Renforcement des partenariats durables avec les acteurs judiciaires nationaux et internationaux dans les régions partenaires, afin de favoriser la cohérence dans la conception et la transition vers des initiatives autonomes, promotion de l'intégration du genre et consolidation du processus de conception et de mise en œuvre avec les acteurs locaux, tout en maintenant une approche centrée sur les praticiens.



GCTF CoCo, Le Caire



Communication et développement

En 2024, l'IJ a renforcé sa présence au sein du système multilatéral en approfondissant son engagement auprès des principales organisations internationales et régionales. Ces partenariats comprenaient la participation réciproque aux événements, la collaboration sur des activités d'intérêt et de bénéfice mutuels, ainsi que des efforts concertés de sensibilisation auprès des donateurs. Parallèlement, l'IJ a poursuivi la diversification de ses sources de financement et a reçu plus de 7 millions d'euros de contributions en 2024.

Mises à jour en matière de sensibilisation

L'IJ a considérablement élargi ses engagements à l'échelle bilatérale et multilatérale. Notre Secrétaire exécutif a eu l'honneur d'être invité à de nombreux événements internationaux, tels que :

- Conseil ministériel de l'OSCE à Malte
- Forum diplomatique d'Antalya en Turquie
- MEDays au Maroc

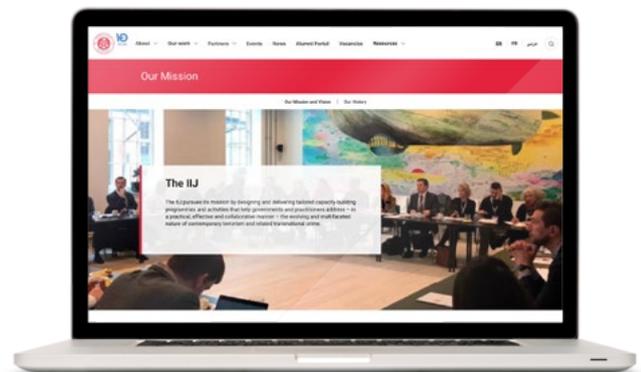
- Groupe de travail Rome-Lyon au sein du G7 en Italie

L'IJ a organisé les activités de sensibilisation suivantes :

- Symposium du dixième anniversaire
- Réunion pour les missions diplomatiques et les organisations internationales à Malte
- Douze événements « Alumni de l'IJ »

Communications

Le site internet multilingue de l'IJ, disponible en arabe, en anglais et en français, met en avant la portée géographique de l'IJ et illustre la mise en œuvre des bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale. Le site présente également des témoignages d'impact d'alumni de l'IJ et propose des ressources professionnelles pour appuyer les praticiens dans leur travail. De plus, l'IJ maintient une présence active sur les réseaux sociaux, garantissant une large couverture de ses activités et permettant de tenir sa communauté informée et impliquée.





Alumni

33%

CROISSANCE DE
33 % DE NOTRE
RÉSEAU D'ALUMNI

>1,200

PLUS DE 1200
NOUVEAUX MEMBRES
ALUMNI EN 2024

12

ÉVÉNEMENTS
D'ALUMNI



L'IJ continue de s'engager activement avec ses alumni à travers des événements en ligne et en présentiel, facilitant les discussions dans ses langues officielles sur des sujets essentiels. L'Institut a également renforcé ses efforts de communication et de sensibilisation, en élargissant sa présence sur diverses plateformes de réseaux sociaux et en mettant à jour son site internet trilingue. Cette stratégie proactive a permis de franchir deux étapes importantes, marquant des progrès significatifs dans la croissance et le succès de l'Institut.

Le renforcement de son infrastructure de communication a non seulement augmenté la visibilité et l'engagement à l'échelle mondiale, mais a également amplifié l'impact de ses programmes de renforcement des capacités et de formation. Ces avancées ont permis à l'IJ de toucher un public plus large, de partager efficacement des informations importantes et de renforcer les liens avec les parties intervenantes à travers le monde, contribuant ainsi à la réalisation de sa mission et à l'atteinte de ses objectifs. Afin de maintenir cette stratégie proactive et de renforcer la communauté mondiale d'alumni de l'IJ, l'Institut organise des événements virtuels mensuels sur des sujets et des discussions demandés par notre réseau de distingués alumni.

Des sujets sur la lutte contre le financement du terrorisme (LFT) à l'apprentissage auprès d'experts renommés dans le domaine, cette plate-forme interactive propose aux alumni une occasion unique de partager leurs expériences et informations tout en faisant de la mise en réseau avec d'autres professionnels. Un événement essentiel mettant en exergue la forte relation de l'IJ avec sa communauté d'alumni a eu lieu en novembre, lorsque l'IJ a organisé une réunion en présentiel pour les alumni dans le cadre d'une série d'activités à l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut. Celui-ci a été généreusement financé par le Bureau de la lutte contre le terrorisme du Département d'État des États-Unis.

La réunion a été inaugurée par deux discours d'ouverture inspirants prononcés par des alumni de renommée mondiale : la responsable de la magistrature du Kenya, Mme Martha Koome, et le procureur adjoint de la Cour pénale internationale, M. Mandiaye Niang. L'IJ a également eu l'honneur d'accueillir Son Excellence Myriam Spiteri Debono, présidente de Malte, qui a prononcé un discours de clôture soulignant l'importance continue des initiatives de lutte contre le terrorisme fondées sur l'État de droit et les droits de l'homme.





L'IJ et Malte

Malte

Malte offre un environnement de formation neutre où les sujets sensibles peuvent être abordés d'une manière constructive. Son emplacement central en Méditerranée permet un accès facile aux participants issus des différentes régions de l'IJ. L'IJ est particulièrement reconnaissant du soutien continu du gouvernement maltais et de son engagement envers la mission et la vision de l'Institut.

L'IJ – Le Campus de La Valette

Le Campus de La Valette de l'Université de Malte est un édifice culturel et historique majeur datant du XVI^e siècle, situé à La Valette, capitale historique de Malte. La construction de ce bâtiment a débuté en 1595, sous l'impulsion du grand Maître Martino Garzes. La façade extérieure a été redécouverte dans un style baroque en 1647.

En 2018, le Conseil d'administration de l'IJ a choisi de fixer le siège de l'IJ dans les locaux de l'Old University. En 2019, l'IJ a signé un protocole d'accord avec l'Université de Malte garantissant un bail de 15 ans pour l'IJ sur le Campus de l'Université de La Valette, poursuivant ainsi le précieux partenariat entre l'IJ et l'Université. Depuis 2020, l'IJ a agrandi ses locaux pour accueillir son Unité académique et CT Phare.

En 2019 et en 2020, des travaux ont été réalisés afin d'optimiser et d'adapter les infrastructures existantes aux besoins de formation et aux exigences opérationnelles de l'IJ. Le chantier comprenait des travaux de rénovation et d'amélioration des fonctions opérationnelles, le renforcement des dispositifs de sécurité, et la modernisation d'équipements plus écoénergétiques. Ces travaux comprenaient également un partenariat avec l'Université de Malte pour rénover et valoriser l'Aula Magna, l'un des espaces de formation privilégiés de l'IJ, ainsi que d'autres espaces de conférence destinés aux programmes de l'IJ.

L'équipe de l'IJ

Direction générale



Steven Hill
Secrétaire exécutif



Reinhard Uhrig
Directeur de l'administration
et des relations publiques



Naoufel Gaied
Directeur de l'Unité
académique



Gail Malone
Directrice des programmes

Conseillers principaux



Lulua Al Ghanim
Conseillère principale
aux enquêtes



Kaan Furkan Gülsoy
Conseiller juridique principal



John Hughes
Conseiller principal
aux enquêtes

Unité programmatique



Winthrop Wells
Senior Manager, Programmes
et Planification des politiques



Nathalie Tran
Chargée de programme



Lara Nonninger
Chargée de programme

CT PHARE



Paul Madden
Chef de projet



Francesca Amerio
Chargée de programme



Julien Domergue
Chargé de programme



Alla Dyubanova
Chargée de programme



Joya Elias
Chargée de programme



Heather Moore
Assistante administrative



Mo Sakran
Assistant de programme

Unité académique



Ikram Mensi
Chargée de programme



Samna Cheibou
Praticien enseignant associé



Rachel Simon Rushby
Praticienne enseignante associée



Luana Campagna
Assistante de programme



Anna Hulle
Assistante de programme

Unité administrative et des relations publiques



Adriana Fenech
Responsable senior du service financier



Jaqueline Petrie
Assistante du service financier



Hollie Azzopardi
Assistante du service financier



Quentin Balthazart
Responsable suivi et évaluation



Gulmira McHale
Responsable de la mobilisation des ressources



Kyra Busuttill
Responsable des ressources humaines



Ruth Camilleri
Responsable senior du service des achats et de la coordination des événements



Mariola Matyszkiewicz Boulais Assistante des achats et de la coordination des événements



Karl Dimech
Responsable administratif



Ali Khair
Responsable des relations publiques et de la communication



Zaha Mango
Assistante de communication



Abibou Bello
Assistant de programme



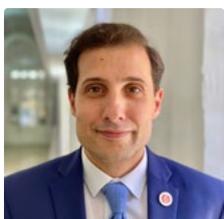
Fares Bouloudani
Assistant de programme



Albana Gërxfhi
Assistante de programme



Robert Vella-Barnes
Assistant de programme



Justin Coppini
Assistant de programme

Conseil d'administration



ALGÉRIE
Abdelmalek Bouheddou,
ambassadeur



UNION EUROPÉENNE
Mme Nadia Costantini



FRANCE
Mme Amelie Delaroche



ALLEMAGNE
Mme Gabriele Scheel



ITALIE
M. Alberto Dal Degan



JORDANIE
Colonel Bilal Al-Awamleh



KOWEÏT
Hamad Al Mashaan, ambassadeur



MALTE
M. Christopher Cutajar



MAROC
Ismail Chekkori, ambassadeur



NIGERIA
Lateef Fagbemi SAN, procureur
général de la Fédération



TUNISIE
Mme Hanin Ben Jrad



TÜRKIYE
Kenan Yilmaz, ambassadeur



ROYAUME-UNI
M. Nigel Holmes



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
M. Gregory D. LoGerfo

Conseil consultatif

Le Conseil consultatif de l'IJ a été créé en 2019 avec pour mandat de fournir des avis et conseils stratégiques non contraignants à l'IJ dans plusieurs domaines clés, dont la programmation, l'élaboration de programmes, les domaines thématiques, les zones géographiques prioritaires et les partenariats. Du partenariat avec l'IJ sur des projets spécifiques, au soutien au développement de programmes de renforcement des capacités, à l'identification des opportunités de mettre à profit la recherche et d'autres réseaux pour renforcer l'engagement régional et international, le prestigieux Conseil consultatif de l'IJ contribue de manière essentielle à la mission de l'Institut.

M. Adam Ravnkilde

Conseiller stratégique senior, ministère des Affaires étrangères du Danemark

M. Andrew Begg

Directeur exécutif du Comité contre le terrorisme des Nations Unies

M. Christian Leke Achaleke

Directeur exécutif, Local Youth Corner

Mme Edith Van Den Broek

Juge/procureur émérite

Mme Erin F. Delaney

Professeure de droit constitutionnel comparé au Leverhulme Trust et Directrice du Centre mondial pour le constitutionnalisme démocratique de l'UCL

M. Iftekhar Ahmed Chowdhury

Ancien ministre des Affaires étrangères du Bangladesh

Dr Isaac Kfir

Directeur du Programme de sécurité nationale, Chef du Centre de politique de lutte contre le terrorisme, Institut australien de politique stratégique

M. Jamil Jaffer

Fondateur et Directeur exécutif, Institut de sécurité nationale

Mme Juliet Ibekaku-Nwagwu

Ancienne assistante spéciale du président du Nigéria pour la réforme du secteur de la justice et les relations internationales

Juge Kimberly Prost

Juge à la Cour pénale internationale

M. Marie Epiphane Sohounou

Directeur, École Nationale d'Administration et de Magistrature

Dr Mark Ellis

Directeur exécutif, International Bar Association

Mme Namira Negm

Directeur de l'Observatoire africain des migrations, Union africaine

Juge Nicolas Guillou

Juge à la Cour pénale internationale

Dr Peter Vedel Kessing

Chercheur senior, Institut danois des droits de l'homme

Prof. Rohan Gunaratna

Professeur en études de sécurité, S. Rajaratnam School of International Studies, Nanyang Technology University

M. Tobias Freeman

Avocat international, Équipe mobile de justice pour les violences sexuelles liées aux conflits, Global Rights Compliance

Mme Tricia Clare Oco

Directrice exécutive du Conseil de la justice juvénile et du bien-être (JJWC)

Subventions et détachements depuis 2014



AUSTRALIE



CANADA



DANEMARK



UNION EUROPÉENNE



FRANCE



ALLEMAGNE



ITALIE



JAPON



KOWEÏT



MALTE



MOROCCO



PAYS-BAS



NIGERIA



ESPAGNE



SUISSE



TÜRKIYE



ROYAUME-UNI



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Partners

- Le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF)
- Hedayah
- Conseil de l'Europe
- Réseau européen de formation judiciaire
- Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
- Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (ONUCT)
- Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations unies (DECT)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- Institut des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI)

Promoteurs du Prix George Vella

- Mamo TCV Advocates
- Studio Seven
- PWC Malte

Les partenaires de La Valette

- Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT)
- Institut CEELI
- Centre mondial pour la sécurité coopérative
- L'Institut d'études de sécurité (ISS)
- Le Centre international pour la lutte contre le terrorisme (ICCT)
- L'Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme des Nations Unies

Un grand merci à M. Filippo Motta pour son soutien dans la relecture de la version française du rapport.





L'Institut International pour la Justice et l'État de Droit

Université de Malte - Valletta Campus,
Old University Building, St. Paul Street, La Valette, Malte

info@theiij.org

[X](#) @iijmalta @iijmalta_intl

www.theiij.org